

 RSE-D-001	FRAPORLUX SWISS SA RUE DU BREUIL 2 2855 GLOVELIER	Date émission : 17.11.2023
		Version : 2 / 16.09.2025
		Visa : GKO / ASI

1 **POLITIQUE GÉNÉRALE :**

Fraporlux Swiss SA est une manufacture de cadrans créée au début des années 50. Nous possédons la plus grande partie des activités liées à notre domaine et nous avons à cœur de réaliser les plus belles créations de haute qualité pour satisfaire nos clients.

Après des décennies d'activités à Porrentruy, dans le Jura, nous avons pris possession de notre nouvelle manufacture à Glovelier en 2013.

Depuis, nous continuons à investir dans notre outil de production pour renforcer nos prestations et donner un cadre de travail moderne et attractif à nos 75 collaborateurs.trices.

Fraporlux Swiss SA est en constante évolution tant dans son outil de production, son personnel que sa structure organisationnelle. Afin de clarifier ce cadre organisationnel, son système est détaillé ci-après :

1.1 **CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL (CCT) DES INDUSTRIES HORLOGÈRE ET MICROTECHNIQUE SUISSES :**

La CCT des industries horlogère et microtechnique suisses est un texte moderne issu d'un compromis entre avancées sociales et maintien de la compétitivité des entreprises.

Les syndicats et employeurs renoncent à l'usage de la force pour régler leurs conflits, les premiers en s'abstenant de faire grève, les seconds en s'abstenant de fermer temporairement leurs usines.

Les syndicats ou employeurs s'engagent à réduire leurs problèmes ou leurs conflits par la négociation. Ces négociations se déroulent sur le principe de la bonne foi. En cas de blocage de négociations, un arbitre désigné en commun par syndicats et employeurs tranche ce litige. Il s'agit du tribunal arbitral.

<https://cpih.ch/convention-collective-de-travail/>

Les thématiques développées sont :

- Convention et institution conventionnelles
- Protection des travailleurs
- Temps de travail, vacances, jours fériés
- Rémunération
- Allocations
- Rémunération en cas d'absence
- Formation
- Préretraite
- Statuts particuliers

Fraporlux Swiss SA est conventionné depuis le 1^{er} janvier 2013.

 FRAPORLUX RSE-D-001	FRAPORLUX SWISS SA RUE DU BREUIL 2 2855 GLOVELIER	Date émission : 17.11.2023
		Version : 2 / 16.09.2025
		Visa : GKO / ASI

1.2 SOLUTION DE BRANCHE « APPEL À DES MÉDECINS ET AUTRES SPÉCIALISTES DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL » MSST :

La solution de branche MSST de l'industrie horlogère et microtechnique suisses est un système de gestion de la santé et sécurité au travail permettant de satisfaire la directive de la commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) 6508 et aux obligations de santé et sécurité au travail issues des lois sur le travail, sur la participation et sur l'assurance accident.

La solution de branche MSST est certifiée par la CFST, sous le numéro 28.

<https://cpih.ch/solution-de-branche-msst/>

Les thématiques développées sont :

- Le système
- Le personnel
- La gestion des risques
- Les services d'urgences
- La place de travail
- Les machines et équipements
- Les locaux
- Les audits

Fraporlux Swiss SA est affilié à la solution de branche MSST depuis le 1^{er} janvier 2013.

1.3 CERTIFICATIONS :

Afin de garantir des standards de qualité dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) la société est certifiée par plusieurs organismes.

RESPONSIBLE JEWELLERY COUNCIL (RJC) :

Le RJC est une organisation normative établie pour favoriser des pratiques éthiques, responsables, sociales, environnementales et respectueuses des droits de l'Homme à travers la chaîne d'approvisionnement de l'or, de l'argent, des métaux issus de la mine de platine, du diamant et des pierres de couleur. Cette norme est une référence pour la chaîne d'approvisionnement de la bijouterie-joaillerie ainsi que des mécanismes crédibles pour vérifier l'adoption de pratiques commerciales responsables, par le biais d'audit par des parties tierces.

La société s'engage à conduire ses activités conformément au code des bonnes pratiques du RJC et à intégrer des considérations éthiques, sociales, environnementales et respectueuses des droits de l'Homme dans ses opérations quotidiennes, ses activités de planification et ses processus de prise de décision.

Fraporlux Swiss SA est certifié RJC COP depuis 2021 et RJC COC depuis 2022.

 RSE-D-001	FRAPORLUX SWISS SA RUE DU BREUIL 2 2855 GLOVELIER	Date émission : 17.11.2023
		Version : 2 / 16.09.2025
		Visa : GKO / ASI

ECOVADIS :

La norme ECOVADIS est une évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Utilisée dans le monde entier, elle évalue les domaines suivants :

- Social et droits humains
- Environnement
- Éthique
- Achats responsables

Les domaines sont évalués sur la performance en matière de :

- Politique
- Adhésion
- Mesures
- Certifications
- Couverture
- Reporting

Nos performances annuelles sont disponibles sur notre site internet dans l'onglet certifications.

Fraporlux Swiss SA est certifié Ecovadis depuis 2021.

SWISS TRIPLE IMPACT (STI) :

Le programme STI aide les entreprises suisses à mettre en place une stratégie de durabilité sur mesure.

En utilisant les 17 objectifs de développement durable dans ses ateliers, le programme permet aux participants de prioriser, structurer et transformer leurs engagements. Après avoir suivi le parcours, le participant peut soumettre des objectifs qui lui permettront, après un passage devant des jurys, d'intégrer le répertoire STI et devenir un directory leader.

Dans un souci de transparence et pour faire valider certains de ses objectifs par des experts, la société a intégré le programme STI.

<https://fr.swisstripleimpact.ch/companies/fraporlux-swiss-sa>

Fraporlux Swiss SA est certifié directory leader depuis 2022.

 RSE-D-001	FRAPORLUX SWISS SA RUE DU BREUIL 2 2855 GLOVELIER	Date émission : 17.11.2023
		Version : 2 / 16.09.2025
		Visa : GKO / ASI

1.4 ORGANISATION DES POLITIQUES :

Le conseil d'administration et la direction de Fraporlux Swiss SA s'engagent à respecter et à promouvoir des politiques claires dans les domaines suivants :

- Chapitre 1 – politique générale
- Chapitre 2 – politique sociale
- Chapitre 3 – politique environnementale
- Chapitre 4 – politique de la chaîne d'approvisionnement
- Chapitre 5 – politique éthique
- Chapitre 6 – politique de la protection des données

1.5 GESTION DES RISQUES ET CONFORMITÉS :

Le Conseil d'administration et la Direction évaluent annuellement les risques de la société et les mesures s'y rapportant.

1.6 GESTION DES PLAINTES :

Pour toutes demandes, craintes, explications, nos engagements sont pris à travers notre politique éthique au chapitre 5.1.

1.7 GOVERNANCE :

Chaque politique est sous la responsabilité d'une personne qui est, elle-même, supervisée par le conseil d'administration. Pour plus d'information se référer au chapitre 5.2.

1.8 VALIDATION :

La version 1 a été approuvée par le Conseil d'administration le 22 novembre 2023.

Conformément à notre politique de révision, cette version 2 a été présentée et approuvée par le Conseil d'administration le 16.09.2025

Président du Conseil d'administration


Jean-Jacques Miauton

Directeur Général


Alain Sierro